

11 GASPÉSIE-ÎLE-DE-LA-MADELEINE

COUNCIL FOR ANGLOPHONE MAGDALEN ISLANDERS (CAMI)

Titre du projet

Recrutement et maintien en poste de professionnels de la santé bilingues aux Îles-de-la-Madeleine

Objectifs

Le projet vise à appuyer le CISSS des Îles dans le recrutement et le maintien en poste de professionnels de la santé bilingues afin d'accroître l'accès aux services sociaux et aux services de santé en anglais. Plus précisément, CAMI se propose d'appuyer le CISSS des Îles dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies qui favorisent l'intégration des professionnels de la santé actuels et futurs dans le CISSS et aux Îles-de-la-Madeleine en général.

Description

Pour ce faire, CAMI : 1 – assurera la promotion et de l'administration du Programme de bourses de leadership communautaire en santé et services sociaux de Dialogue McGill, ce qui inclut la création d'un Comité d'administration du Programme de bourses auquel participera le CISSS des Îles; avec l'appui de ce comité, identifiera les lacunes et les priorités en ce qui concerne les postes à combler dans la région, créera un outil d'évaluation des demandes de bourses, assurera la promotion du Programme dans la région au moyen des médias sociaux et autres médias, administrera le processus de sélection, maintiendra la liaison avec Dialogue McGill et assurera le travail d'administration du Programme de bourses. Cibles : deux bourses générales par année et une bourse ciblée. 1 – Élaborera et implantera de Cafés Conversation* et, pour cela, en collaboration avec le CISSS des Îles, identifiera un groupe de professionnels qui participeront à ces rencontres d'une durée de 8 à 10 semaines, recrutera un coordinateur qui développera et gèrera cette initiative et mettra sur pied au minimum une session par année.

Budget alloué	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2018-2023
	14 300 \$	14 300 \$	14 300 \$	14 300 \$	14 300 \$	71 500 \$

* Cliquer [ici pour accéder aux détails](#) des **Activités d'adaptation culturelle et linguistique à l'intention des prestataires de soins de santé et de services sociaux** ainsi qu'au budget alloué à celles-ci.